



Dégradation sur mon véhicule et gifle reçue

Par **Jerome legal**, le **27/06/2018 à 10:43**

Bonjour en récupérant mon fils à la sortie de l'école j'ai eu un accrochage verbal avec une dame qui voulait sortir du parking avant moi il y a eu des noms d'oiseaux des 2 côtés la dame m'a alors jeter depuis sa voiture un livre qui a atterri sur la porte passager ou se trouvait mon fils, puis elle est descendue de sa voiture a mis un coup de pied à ma portière mon fils a eu tres peur, je suis sortie pour lui dire qu'elle était complètement folle puis j'ai reçu une gifle, mon tort c'est d'avoir eu un mauvais réflexe je lui alors mis un coup de poing le souci c'est que je viens d'apprendre que cette dame est enceinte que risque je? pour info elle a 2 jours d'ITT .

merci de me répondre cordialement

Par **Visiteur**, le **27/06/2018 à 10:55**

Bonjour,

à vous lire je dirais qu'il y a eu légitime défense de votre part ? Elle vous a giflé la première ? Après, reste à savoir si c'est cette version que le juge entendra et si il y a eu des témoins ?

Par **Jerome legal**, le **27/06/2018 à 11:02**

Bonjour grenouille, oui c'est est elle qui est sortie de son véhicule en premier et qui me à portée une gifle.

Mais ma réaction à été disproportionnée (j aurai du lui retourner la gifle au lieu de un coup de poing)

Les témoins ont bien précisés qu'elle m'avait giflé en premier

Par **Visiteur**, le **27/06/2018 à 16:51**

Je réalise que selon votre nom; si c'est le vrai !? Ce qui serait quasi stupide... mais bon... bref, vous êtes un homme ? Donc on résume; vous avez une altercation avec une dame, celle ci vous gifle et vous lui assénez un coup de poing ? et elle est enceinte ? dans l'ambiance actuelle... pas bon pour vous ! Effectivement, votre réaction a été disproportionnée... L'avocat de la partie adverse va vous éreinter !

Par **Dalma**, le **27/06/2018** à **17:05**

Bonjour,

La réponse décrite n'a jamais été proportionnée, et cela n'a rien à voir avec "l'ambiance actuelle".

Avant de dire que le posteur va se faire éreinter par l'avocat, il faudrait déjà savoir si une plainte a été déposée...